PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUÉ

Nice, le 02/04/2020

Coronavirus Covid-19 – vacances de Pâques 2020 – "Même en vacances, je reste chez moi !"

Comme l'a rappelé hier le ministre de l'intérieur Christophe CASTANER, on ne part pas en vacances pendant la période de confinement, à peine de se mettre en danger et de mettre en danger les autres.

Dans les Alpes-Maritimes, les forces de sécurité intérieure seront mobilisées dès cette fin de semaine, pour le début des vacances de Pâques en zone C, afin de faire respecter les mesures de restriction des déplacements par celles et ceux qui auraient souhaité partir en congés. Des contrôles seront mis en place par les services de police et de gendarmerie nationales sur les principaux axes routiers du département ainsi que sur les péages d'autoroute ; la vigilance des forces de l'ordre sera également extrême à l'aéroport de Nice et dans les gares ferroviaires, de même que sur le littoral et en montagne.

Policiers, gendarmes, fonctionnaires des affaires maritimes veilleront aussi au respect des arrêtés préfectoraux interdisant, à l'exception des personnes autorisées :

- l'accès aux plages, au littoral et au sentier du littoral ;

- l'accès aux massifs forestiers ;

- l'accès aux berges des rivières, fleuves et canaux ;

- l'accès au port de Nice

Le préfet des Alpes-Maritimes Bernard GONZALEZ prévient : « Les forces de l'ordre seront fermes avec tous ceux qui détourneront les règles de confinement dans le contexte des vacances, au risque de compromettre la guerre sanitaire en cours ; la règle est simple : même en vacances, je reste chez moi ! ».

Bureau
de la communication
interministérielle

Mél : pref-communication-relationspubliques@alpes-maritimes.gouv.fr

147 Bd du Mercantour
06200 Nice